

## POINT DE SITUATION

### Alerte internationale Monkeypox

Point de situation n°15

31/08/2022

#### Synthèse

En France, au 29 août 2022 à 12h, 3 547 cas d'infection à Monkeypox confirmés biologiquement ont été signalés, dont 2 176 en région Ile-de-France (source SpF). Depuis le 27 mai 2022, date d'ouverture de la vaccination, et jusqu'au 30 août inclus, plus de 70 100 doses injectées.

En date du jeudi 01/09, plus de 145 900 doses auront été livrées dans les régions.

Les ARS ont informé le CORRUSS des officines sélectionnées le 30/08 en vue d'un **élargissement limité de la vaccination en officine, pour compléter le maillage territorial de l'offre vaccinale ou l'offre insuffisante**. A ce stade, 16 retours ont été obtenus. La vaccination en officine ne sera possible qu'à publication de l'arrêté modifié autorisant les pharmaciens des officines sélectionnées par le DG-ARS à pratiquer la vaccination Monkeypox.

| INDICATEURS DE PILOTAGE – MONKEYPOX |                        |                     |              |                                                        |              |             |                                  |                      |
|-------------------------------------|------------------------|---------------------|--------------|--------------------------------------------------------|--------------|-------------|----------------------------------|----------------------|
| SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE           | <u>Cas confirmés</u>   |                     | HOSPITALIERS | <u>Patients hospitalisés (tous services confondus)</u> |              | VACCINATION | <u>Centres de vaccination</u>    |                      |
|                                     | 3 547                  |                     |              | 68                                                     |              |             | 221                              |                      |
|                                     | <u>Cas adultes</u>     | <u>Cas</u>          |              | <u>Tecovirimat</u>                                     | <u>Décès</u> |             | <u>Doses de vaccin injectées</u> | <u>Doses livrées</u> |
|                                     | <u>de sexe féminin</u> | <u>pédiatriques</u> |              |                                                        |              |             |                                  |                      |
|                                     | 56                     | 9                   |              | 31                                                     | 0            |             | 71 100                           | 127 272              |

Tableau de bord des indicateurs Monkeypox

## Répartition géographique



Figure 1: Répartition des cas confirmés de Monkeypox en France, 29/08/2022

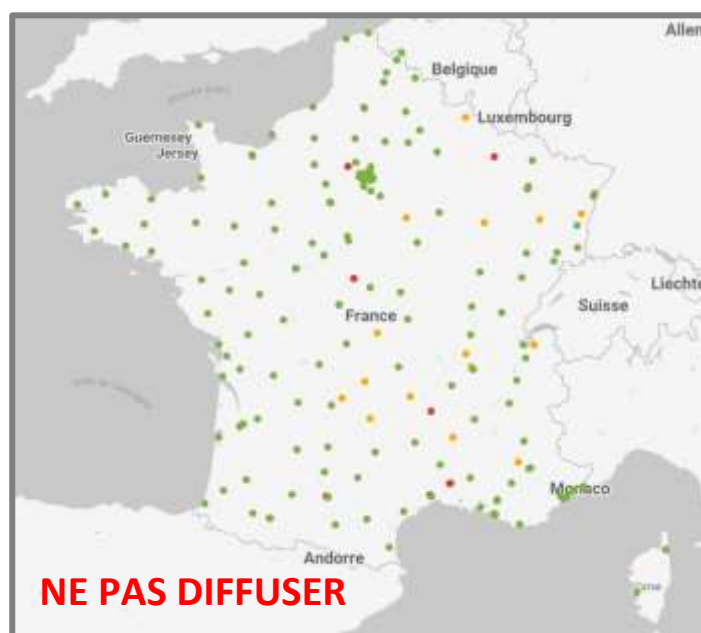


Figure 2: Répartition des centres de vaccination Monkeypox en France, 31/08/2022 (Ne pas diffuser)

## Situation

### 1- Situation internationale :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 août 2022 dans le monde, 49 974 cas d'infection à Monkeypox ont été confirmés dans 99 pays d'après le CDC dont 18.416 aux Etats-Unis et 3.279 au Royaume-Uni ; l'ECDC rapporte que depuis le début de l'épidémie et jusqu'au 29 août 2022, 18 072 cas confirmés d'infection à Monkeypox ont été signalés dans 29 pays de l'UE/EEE : Espagne (6 459), Allemagne (3 421), France (3 421), Pays-Bas (1 136), Portugal (846), Italie (740), Belgique (671), Autriche

(265), Danemark (173), Suède (156), Pologne (122), Irlande (144), Pologne (128), Norvège (79), Hongrie (67), Grèce (56), Luxembourg (53), République tchèque (46), Slovaquie (43), Roumanie (36), Malte (31), Croatie (26), Finlande (22), Islande (12), Slovaquie (12), Estonie (10), Chypre (5), Lituanie (5), Bulgarie (4) et Lettonie (4).

Deux décès ont été signalés en Espagne en juillet 2022.

Les autorités américaines « examinent » un possible premier décès associé à une infection à Monkeypox. Les autorités du Texas ont confirmé mardi la mort d'une personne atteinte du virus Monkeypox, mais ont dit être toujours en train de déterminer le rôle de la maladie dans le décès de ce patient, "gravement immunodéprimé". Ce décès serait le premier causé par la virus Monkeypox aux Etats-Unis depuis le début de l'épidémie récente. "Ce cas est en train d'être examiné pour déterminer quel rôle le virus Monkeypox a joué", ont écrit dans un communiqué les autorités sanitaires du Texas. (source AFP)

Le 24 août 2022, l'OMS a publié une mise à jour de son document Interim guidance sur les vaccins et l'immunisation contre la variole du singe. Cette mise à jour confirme et complète les recommandations précédentes notamment celles ne préconisant pas les vaccinations de masse et recommandant la vaccination aux personnes en situation de post-exposition notamment pour les contacts proches des cas, idéalement dans les quatre jours suivant l'exposition. Elle recommande la vaccination préventive primaire (pré-exposition) pour les personnes à haut risque d'infection, notamment les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH). L'OMS souligne que, dans la gestion de la réponse, la vaccination doit être considérée comme une mesure supplémentaire venant compléter les interventions primaires de santé publique. L'OMS continue d'examiner les données probantes et de suivre la situation de près pour déceler tout changement à apporter.

## **2- Situation nationale :**

### Situation nationale au 29/08/2022 à 12h :

**Au 29 août 2022 à 12h00**, 3 547 cas confirmés biologiquement ont été recensés en France : 2.176 (soit 61% des cas) en Ile-de-France, 293 en Occitanie, 235 en Auvergne-Rhône-Alpes, 222 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 170 dans les Hauts-de-France, 124 en Nouvelle-Aquitaine, 90 en région Grand-Est, 72 en Pays de la Loire, 36 en Normandie, 36 en Centre Val de Loire, 33 en Bretagne et 29 en Bourgogne-Franche-Comté. 6 cas ont été recensés en Martinique et moins de 5 cas ont été recensés en Corse, à Mayotte, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy. 20 cas résident à l'étranger.

Tous les cas recensés à ce jour sont des adultes de sexe masculin, sauf **56 adultes de sexe féminin et 9 enfants**. Les cas adultes ont un âge médian de 36 ans ; 25% des cas adultes ont moins de 30 ans et 25% ont de 43 à 77 ans.

Aucun décès n'a été signalé en France à ce jour.

### Hospitalisation des cas de Monkeypox :

Il a été signalé l'hospitalisation de cas de Monkeypox, pour la prise en charge de formes génito-anales accompagnées de très fortes douleurs ou pour des sur-infections bactériennes des éruptions.

Au 29/08, SpF Indique que 68 cas (3,0 %) ont été hospitalisés du fait de leur infection au virus Monkeypox.

Au 30/08, la DGS a reçu de la part des ARS **31 demandes de Tecovirimat** pour la prise en charge de patients présentant des complications de la maladie (dont 1 renouvellement).

### Vaccination :

Selon les remontées des ARS au CORRUSS, **71 100 personnes ont été vaccinées du 27 mai, date d'ouverture de la vaccination, au 30 août inclus. 37 632 doses ont été administrées en Ile-de-France** (Figure 3 en annexe). Près de 800 personnes contacts avaient été vaccinées avant cette date.

Au 31/08, les coordonnées de **221 sites de vaccination** sont disponibles sur Santé.fr.

### **Surveillance**

Les données de SpF de cette semaine ont intégré un rattrapage de données, et une estimation du nombre de cas total (incluant les cas non confirmés biologiquement).

SpF a transmis le 24/08 une synthèse sur les cas féminins :

- Depuis le début de l'épidémie, les cas confirmés de femmes de 15 ans et plus représentent une fraction marginale des cas confirmés. Une augmentation des signalements est observée entre le 1<sup>er</sup> août et le 14 août ;
- Ces femmes présentent un âge médian de 27 ans et ont principalement été signalées en Ile-de-France. Très peu de cas mentionnent une profession qui serait susceptible de les exposer au virus (professionnels de santé, métier de l'hôtellerie) ;
- Les circonstances de contaminations sont difficiles à estimer car peu renseignées lors des entretiens ;
- Cependant, il est le plus souvent observé une contamination via contact avec un cas confirmé au sein de la sphère familiale ou le lieu de vie ;
- Ce bilan dresse le profil de cas d'adultes de sexe féminin non identifiés comme personnes trans.

### **Conduites à tenir**

- Des fiches réflexes élaborées par la DGS pour les ARS pour la gestion de cas en milieu scolaire, en établissement de santé et dans les établissements pénitentiaires sont en cours de relecture par les différentes parties prenantes et devraient être disponibles la semaine prochaine.
- Une fiche réflexe sur la conduite à tenir en cas d'animal suspect ou positif a été rédigée par la DGS et sera partagée avec l'ANSES et la DGAI pour validation.
- Un projet de MINSANTE est en cours de finalisation sur l'évolution de la déclaration obligatoire de Monkeypox et l'évolution de la conduite à tenir autour des cas d'infection à Monkeypox.

### **Déploiement des capacités diagnostiques**

- Des travaux sont en cours sur un projet de cartographie des lieux de prélèvements disponibles sur Sante.fr afin de répondre aux enjeux d'orientation et de prise des patients.

### **Etudes cliniques**

- Une alerte de sécurité provenant de la FDA « Safety Alert Regarding Use of Fecal Microbiota for Transplantation and Additional Safety Protections Pertaining to Monkeypox Virus » a été diffusée via la round table de l'ECDC concernant l'utilisation du microbiote fécal pour la transplantation (FMT) et des mesures de sécurité supplémentaires émises concernant le virus Monkeypox.
- Des études récentes auraient montré des preuves de la présence d'ADN du virus du Monkeypox dans des écouillons rectaux et/ou des échantillons de selles provenant de personnes infectées.
- Une autre étude rapporte la détection de l'ADN du virus du Monkeypox dans des écouillons rectaux provenant de trois personnes qui n'ont pas signalé de symptôme de la maladie. Par conséquent, la FDA a déterminé des mesures supplémentaires pour toute utilisation expérimentale du FMT, telles que la sélection des donneurs avec des questions visant à identifier les groupes de donneurs à haut risque, la mise en place d'une procédure d'exclusion et l'élaboration d'un plan d'actions.
- La DGS/PP a informé le secrétariat du HCSP de cette alerte afin qu'elle soit transmise aux membres du SECPROCH pour l'élaboration éventuelle de recommandations nationales et à l'ANSM.

### **Vaccination**

- Les données de la vaccination sont désormais mises en ligne sur le site du Ministère de la santé et de la Prévention 2 fois par semaine, depuis le 16/08.

- Les livraisons de vaccins sur le territoire national se poursuivent. Près de 24 000 doses de vaccins ont été livrées dans les régions ce jeudi 25/08, en accord avec les besoins remontés par les ARS (au total, à jeudi 25/08 inclus, plus de 127 000 doses auront été livrées dans les régions). Les besoins des ARS pour la livraison du 01/09 sont attendus ce mercredi 24/08. Il a été demandé aux ARS de tenir compte des stocks actuellement disponibles en régions dans leurs expressions de besoins (moins de la moitié des doses livrées ont été administrées à date).

- Un projet de MINSANTE portant sur le renforcement de la stratégie vaccinale en allant au-devant des populations cibles pourra être diffusé à l'issue de la publication au JO de l'arrêté visant à encadrer la pratique.

- Un projet de MINSANTE sur l'évolution de la DO Monkeypox et l'évolution de la conduite à tenir autour des cas d'infection à Monkeypox sera diffusé la semaine prochaine.

- L'outil permettant DMAT social permettant de renseigner les administrations de vaccins a été déployé le 22/08. Le message MINSANTE n°2022\_58 encadre ce déploiement. Son utilisation sera obligatoire pour tous les sites de vaccination d'ici au 5 septembre 2022.

- L'avis de l'ANSM à la suite de la saisine de la DGS en date du 12.08.2022 sur la possibilité d'administrer les vaccins par voie ID a été transmis le vendredi 26.08.2022. Une note relative à la modification de la voie d'administration des vaccins IMVANEX et JYNEOS contre la variole du singe a été adressé au cabinet du ministre ce jour mercredi 31/08.

- Un arrêté encadrant la rémunération des médecins et infirmiers libéraux vaccinant dans les structures collectives est paru le 27/08 au Journal Officiel.

#### **Prévention et communication :**

- Les échanges avec les associations communautaires se poursuivent. Une nouvelle réunion est organisée le 01/09.

- Un brief presse en présence du DGS et de représentants de la DGS, l'ANRS MIE, SpF et l'ANSM s'est tenu mardi 30/08/2022.

#### **Principales réunions :**

##### **➤ A l'international :**

- 08/09 : réunion du ECDC/OMS Euro afin de faire le point sur les derniers développements relatifs à aux cas autochtones d'infection à Monkeypox dans la zone euro (situation épidémiologique et stratégies pour arrêter les chaînes de transmission)

##### **➤ Au niveau national :**

- 30/08/2022 : brief presse de rentrée Monkeypox présidé par le DGS en présence de SpF/ANRS-MIE/ANSM afin d'effectuer un point de situation au niveau national et de réaliser un état des lieux des connaissances sur le virus, la vaccination et les mesures de prévention et de réduction des risques.
- 05/09/2022 : réunion de suivi du plan d'actions DGS avec SpF, l'ANSM, la mission COREB, le CNR et l'ANSES ;
- 06/09/2022 : réunion de la SD-VSS avec toutes les ARS ;

⇒ *Se référer aux précédents points de situation pour connaître l'historique des actions, réunions, messages, saisines.*

### **3 – Liens utiles**

- Site du MSP : ressources et supports de communication  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/monkeypox/article/monkeypox->

[ressources-et-supports-de-communication](#)

- Annuaire des centres de vaccination :  
<https://www.sante.fr/recherche/trouver/vaccination%20variole%20du%20singe>
- Dossier thématique ANSM : <https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/monkeypox>
  - o Vaccins : <https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/monkeypox/les-vaccins>
  - o Traitements : <https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/monkeypox/les-traitements>
- Avis HAS du 7 juillet 2022 relatif à la vaccination contre le virus Monkey pox en préexposition des personnes à haut risque d'exposition des primo-vaccinés et des populations pédiatriques contre le virus Monkeypox :  
[https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3351308/fr/avis-n2022-0039/ac/sespev-du-7-juillet-2022-du-college-de-la-haute-autorite-de-sante-relatif-a-la-vaccination-contre-le-virus-monkeypox-en-preexposition-des-personnes-a-haut-risque-d-exposition](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3351308/fr/avis-n2022-0039/ac/sespev-du-7-juillet-2022-du-college-de-la-haute-autorite-de-sante-relatif-a-la-vaccination-contre-le-virus-monkeypox-en-preexposition-des-personnes-a-haut-risque-d-exposition)
- Avis HCSP actualisé du 8 juillet relatif aux mesures de prévention vis-à-vis de l'infection à Monkeypox virus :  
<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/AvisRapportsDomaine?clefr=1230>
- Page d'information et de ressources sur le Monkeypox de Santé Publique France :  
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-transmissibles-de-l-animal-a-l-homme/monkeypox/donnees/#tabs>
- Fiches Coreb :  
<https://www.coreb.infectiologie.com/fr/prendre-en-charge-les-patients-fiches-pratiques.html>
- Fiche « Ce qu'il faut savoir sur la variole du singe » réalisée par le Collège de Médecine Générale :  
[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/mkp\\_fiche\\_cmg\\_pour\\_medecins\\_generalistes\\_aout\\_2022\\_vdef.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/mkp_fiche_cmg_pour_medecins_generalistes_aout_2022_vdef.pdf)
- Fiche « Manifestations dermatologiques » de la Société Française de Dermatologie :  
<https://www.sfdermato.org/actualite/412-flash-info->
- Fiche de synthèse sur la stratégie diagnostique de l'infection à Monkeypox à destination des professionnels de santé :  
[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche\\_de\\_synthese\\_diagnostic\\_mkp\\_-\\_4-08-22.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_de_synthese_diagnostic_mkp_-_4-08-22.pdf)

| REGION                     | Nombres de doses administrées aux contacts à risque du 27/05 au 10/07 | Nombre de doses administrées en S28 | Nombre de doses administrées en S29 | Nombre de doses administrées en S30 | Nombre de doses administrées en S31 | Nombre de doses administrées en S32 | Nombre de doses administrées en S33 | Nombre de doses administrées en S34 | Nombre de doses administrées le 29/08 et 30/08 |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------|
| NORMANDIE                  | 6                                                                     | 13                                  | 91                                  | 136                                 | 314                                 | 295                                 | 242                                 | 294                                 | 126                                            |
| PAYS DE LA LOIRE           | 0                                                                     | 53                                  | 65                                  | 136                                 | 320                                 | 307                                 | 269                                 | 416                                 | 119                                            |
| AUVERGNE RHONE ALPES       | 56                                                                    | 31                                  | 280                                 | 337                                 | 438                                 | 690                                 | 893                                 | 1015                                | 392                                            |
| CORSE                      | 1                                                                     | 1                                   | 5                                   | 7                                   | 8                                   | 16                                  | 20                                  | 11                                  | 7                                              |
| CENTRE VAL DE LOIRE        | 0                                                                     | 7                                   | 33                                  | 151                                 | 221                                 | 282                                 | 225                                 | 259                                 | 51                                             |
| GRAND EST                  | 12                                                                    | 44                                  | 143                                 | 236                                 | 213                                 | 290                                 | 374                                 | 356                                 | 36                                             |
| GUADELOUPE                 | 0                                                                     | 0                                   | 0                                   | 10                                  | 20                                  | 20                                  | 15                                  | 18                                  | 0                                              |
| MARTINIQUE                 | 0                                                                     | 0                                   | 7                                   | 26                                  | 29                                  | 25                                  | 14                                  | 11                                  | 0                                              |
| MAYOTTE                    | 0                                                                     | 0                                   | 0                                   | 0                                   | 1                                   | 4                                   | 5                                   | 3                                   | 0                                              |
| NOUVELLE AQUITAINE         | 34                                                                    | 18                                  | 193                                 | 372                                 | 609                                 | 603                                 | 813                                 | 729                                 | 213                                            |
| PROVENCE ALPES COTE D'AZUR | 88                                                                    | 98                                  | 357                                 | 704                                 | 1082                                | 1411                                | 1210                                | 1160                                | 330                                            |
| OCCITANIE                  | 86                                                                    | 31                                  | 291                                 | 485                                 | 488                                 | 776                                 | 734                                 | 893                                 | 430                                            |
| LA REUNION                 | 1                                                                     | 0                                   | 17                                  | 27                                  | 22                                  | 32                                  | 36                                  | 42                                  | 0                                              |
| HAUTS DE France            | 29                                                                    | 58                                  | 312                                 | 513                                 | 1173                                | 1089                                | 997                                 | 1302                                | 0                                              |
| BRETAGNE                   | 4                                                                     | 47                                  | 100                                 | 192                                 | 197                                 | 290                                 | 386                                 | 565                                 | 184                                            |
| GUYANE                     | 0                                                                     | 0                                   | 1                                   | 1                                   | 0                                   | 4                                   | 1                                   | 4                                   | 0                                              |
| ILE DE France              | 468                                                                   | 1190                                | 2705                                | 4469                                | 5461                                | 6446                                | 6088                                | 8356                                | 2449                                           |
| BOURGOGNE FRANCHE-COMTE    | 0                                                                     | 0                                   | 31                                  | 109                                 | 135                                 | 157                                 | 148                                 | 230                                 | 88                                             |
| SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON   | 0                                                                     | 0                                   | 0                                   | 0                                   | 0                                   | 0                                   | 0                                   | 0                                   | 0                                              |
| <b>SOMME</b>               | <b>785</b>                                                            | <b>1 591</b>                        | <b>4631</b>                         | <b>7911</b>                         | <b>10731</b>                        | <b>12737</b>                        | <b>12470</b>                        | <b>15664</b>                        | <b>4425</b>                                    |
| <b>SOMME TOTALE</b>        | <b>71 100</b>                                                         |                                     |                                     |                                     |                                     |                                     |                                     |                                     |                                                |

Figure 3 : Nombre de doses administrées par région